

CREENDO SOUTIENT L'EXPORTATEUR DANS LE **FINANCEMENT DE LA CROISSANCE DE SES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL** EN L'AIDANT À OBTENIR UN CRÉDIT AUPRÈS DE SA BANQUE.

### Qu'est-ce qu'une garantie financière pour crédits bancaires ?

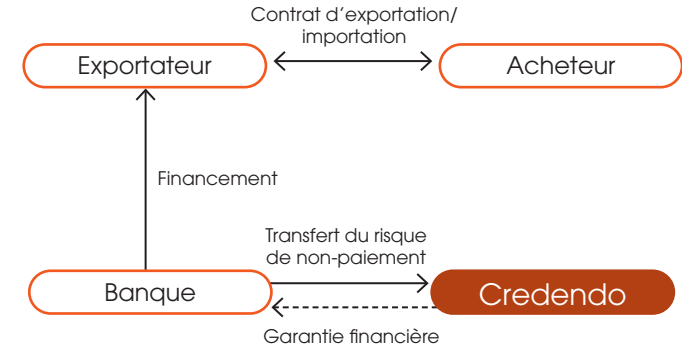
La garantie financière est une participation de Credendo dans un crédit octroyé par une banque à un exportateur belge. Il peut s'agir d'une ligne de crédit nécessaire à l'émission de garanties bancaires, d'un crédit pour des besoins en fonds de roulement de l'exportateur ou encore d'un crédit d'investissement.

### Que propose Credendo à l'exportateur et à la banque ?

Credendo permet à l'exportateur d'accéder au financement octroyé par la banque, et ce, sans coût additionnel.

La banque court un risque de non-paiement des montants dus par l'exportateur sous sa ligne de crédit. En prenant une participation dans la ligne de crédit, par le biais de l'octroi d'une garantie financière à la banque, Credendo partage le risque de non-paiement avec la banque. Grâce à son rating AA, Credendo octroie davantage de confort à la banque dans l'octroi du crédit à l'exportateur. En cas de défaut de paiement, Credendo indemnisera la banque sur la base du montant de la créance impayée.

### Structure de la garantie financière pour crédit bancaire



### Quel est le pourcentage maximal d'intervention de Credendo ?

La garantie financière de Credendo couvre la banque à concurrence d'un pourcentage, généralement fixé à 50 % de la ligne de crédit. La banque conserve donc une partie du risque (de 50 % à sa charge).

### Qui peut faire appel à cette garantie ?

Toute banque belge ou étrangère peut bénéficier de la garantie financière de Credendo pour un crédit octroyé à une société belge qui développe ses activités à l'international.

### Que coûte une garantie financière pour crédit bancaire ?

Credendo partage avec la banque la rémunération que celle-ci perçoit de l'exportateur. La garantie financière de Credendo n'entraîne donc aucun coût additionnel pour l'exportateur.

## EXEMPLE

**Une entreprise belge** veut acheter des nouvelles machines pour augmenter sa production dédiée à l'exportation. Elle demande un crédit d'investissement à sa banque.

**800.000 EUR**

**Credendo** participe dans l'octroi du crédit en donnant une garantie financière de 50 % du crédit à la banque.

**La banque** trouve le montant du crédit trop élevé pour cette entreprise qui bénéficie déjà d'autres crédits.

## LIGNE DU TEMPS

1



### 1. Contact avec la banque et avec Credendo

L'exportateur belge prend contact avec sa banque en vue d'obtenir un crédit. En cas de difficultés pour obtenir ce crédit, il peut s'adresser à Credendo.

2



### 2. Demande de garantie financière à Credendo

La banque demande à Credendo de partager le risque du crédit qu'elle voudrait octroyer à l'exportateur.

3



### 3. Promesse de participation

Après analyse, Credendo prend une décision et confirme sa participation à la banque dans une promesse valable six mois.

4



### 4. Signature des documents contractuels

La banque signe son certificat de participation avec Credendo.

5



### 5. Remboursement du crédit

L'exportateur rembourse intégralement le crédit à sa banque.

6



### 6. Indemnisation

En cas de non-remboursement du crédit, Credendo indemnise la banque.

### Pour plus d'informations

E solutions@credendo.com  
T +32 2 788 87 75  
www.credendo.com

La dénomination Credendo renvoie à Credendo – Export Credit Agency, l'agence de crédit à l'exportation publique belge créée en 1939. Elle opère avec la garantie de l'État et dispose d'un rating AA de S&P Global.